

# Un Référent de Parcours dédié au suivi personnalisé Tout au long de la formation

Au cœur du dispositif, le référent de parcours joue un rôle essentiel. Il accompagne l'apprenant tout au long de son parcours, assurant un suivi avant, **pendant et après la formation.**

Son rôle est de :

- **Travailler en étroite collaboration avec les professionnels de l'organisme de formation** pour assurer la meilleure adaptation du parcours aux capacités de l'apprenant.
- **S'assurer** que les moyens de compensation **répondent aux besoins spécifiques de chaque apprenant.**
- **Collaborer** en continu avec l'équipe pluridisciplinaire du CRIP, ainsi qu'avec le référent handicap du centre de formation, afin de garantir une prise en charge globale.
- **Faire le lien** avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour faciliter les démarches de l'apprenant.

Consultez notre  
offre de service



Flashcode

## Nous contacter

Gérard MAMOU  
Responsable des relations partenariales  
et institutionnelles  
Téléphone : 07 64 37 60 24

Yamilée MENDEZ  
Responsable des dispositifs inclusifs  
Téléphone : 06 62 73 76 02

Alexandre LASJAUNIAS  
Référent de parcours DFA  
Téléphone : 06 62 58 98 89

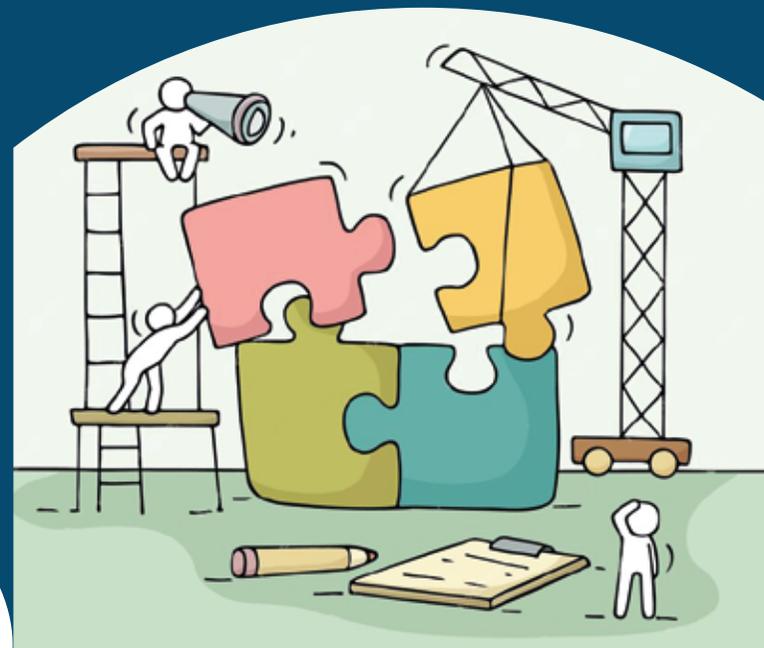
[dfa.crip@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:dfa.crip@ugecam.assurance-maladie.fr)

Centre de Rééducation et  
d'Insertion Professionnelle  
435 avenue Georges Frêche  
CS 10010  
34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX  
Téléphone : 04 67 33 18 00

[www.groupe-ugecam.fr/crip](http://www.groupe-ugecam.fr/crip)

# DISPOSITIF DE FORMATION ACCOMPAGNÉE

Votre partenaire pour  
des parcours de  
formations réussis !



# Qu'est-ce que le Dispositif Formation Accompagnée ?

Le DFA du CRIP est une initiative qui vise à **proposer un accompagnement global et individualisé aux apprenants des organismes de formation de droit commun.**

Durant leur formation ils seront accompagnés par une équipe médico-psycho-sociale pour sécuriser leur parcours.

Ce **dispositif s'adresse aux personnes en situation de handicap** de plus de 16 ans ayant une RQTH.

- **Un suivi individuel** : Chaque apprenant bénéficie d'un suivi sur-mesure assuré par un référent de parcours.
- **Formation adaptée** : Des parcours de formation ajustés aux besoins et capacités de chacun.

## Pourquoi Choisir le Dispositif Formation Accompagnée ?

En faisant intervenir le DFA, vous profiterez d'une collaboration riche avec le CRIP pour sécuriser le parcours de formation **des personnes en situation de handicap.**

- **Impact social positif** : Participez activement à la réinsertion sociale et professionnelle de publics présentant des besoins spécifiques.
- **Partenariat structuré** : Le DFA vous offre des outils et un cadre pour accompagner efficacement les apprenants.
- **Accompagnement de A à Z** : Depuis l'évaluation des besoins jusqu'au suivi post-formation, nous soutenons la démarche des référents handicap de votre organisme pour garantir le succès de chaque parcours.

Depuis 1944, le CRIP met son expertise au service des personnes en situation de handicap en leur offrant un accompagnement adapté et personnalisé.

## Avec qui ?

Une équipe pluridisciplinaire au service de l'apprenant.

Le DFA s'appuie sur ses professionnels pour offrir un accompagnement personnalisé et global à chaque apprenant.

Cette équipe est composée de :

### Médecin :

Mise en œuvre des moyens de compensation nécessaires à partir d'évaluations médicales et paramédicales.

### Psychologue :

Évaluer les besoins psychologiques et proposer un temps de parole pour aborder sereinement la formation.

### Assistant.e de Service Social :

Conseil, orientation et accompagnement de l'apprenant dans ses démarches de vie quotidienne pour favoriser l'accès aux droits et résoudre des problématiques.

### Chargé.e d'Insertion Professionnelle :

Accompagnement spécifique sous forme de coaching afin de développer l'autonomie vers l'emploi ainsi qu'une employabilité liée au métier envisagé.



Ergothérapeute, éducateur APA, Infirmière, formateurs peuvent être mobilisables.